

Conseils de rentrée

UNE RENTRÉE SEREINE

Chers parents,

Votre enfant fera sa rentrée scolaire cette année à l'école maternelle de l'Yeuse. C'est pour les plus jeunes l'occasion d'une première véritable séparation avec sa famille, ou bien encore une première adaptation à une grande structure collective (s'il a déjà fréquenté la crèche). Afin que cette rentrée et cette année se déroulent le mieux possible, voici quelques informations importantes qui vont vous aider à vivre au mieux ce moment.

Merci de les lire attentivement.



QUELQUES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ECOLE

HORAIRES : lundi-mardi-jeudi-vendredi

9h00-12h00 (ouverture des portes des portes à 8h50 et possibilité de prise de petit-déjeuner jusqu'à 9h00)
Les élèves sont accueillis dans les classes

13h30-16h30 (ouverture des portes à 13h20)

Garderie : la garderie fonctionne le matin de 7h45 à 8h50 et de 16h45 à 19h00 le soir
Sous réserve d'inscription préalable sur l'application « Portail famille » (pour plus d'information joindre la Maison de l'enfance au 05 46 06 50 30)

Première scolarisation TPS et PS

L'école est obligatoire pour tous les enfants à partir de 3 ans, **il est nécessaire que la propreté soit acquise ou en cours d'acquisition.**

La sieste ou temps calme est obligatoire pour tous les élèves de PS. Un réveil échelonné est prévu après 45 min de repos (de 14h15 à 14h45). Les activités débutent à 15h.

Cantine

La serviette de table est fournie par l'école, son entretien est assuré par nos soins

Tarif cantine : 2,60 le repas et 4,15 pour les enfants domiciliés dans les communes extérieures. Les repas seront facturés en fin de mois par la mairie. Vous pourrez les payer via le portail famille.

L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

TPS-PS et directrice de l'école : Mme VANDEBROUCK Lucile/M. CHAMBAUD Julien Assistante, Mireille :
maternelle et élémentaire

MS-GS A : Mme BEYLARD Cécile/ assistant, Jean-Philippe

MS-GS B : Mme CHARPENTIER Stéphanie/ assistante, Hélène

COMMENT PRÉPARER AU MIEUX CETTE ANNÉE SCOLAIRE :

Pour le lundi 1 septembre

- **Corriger en rouge ou remplir la fiche de renseignements fournie, la fiche d'urgence et celle autorisant des personnes autres que les parents** (nounou, grands-parents, voisins...) à venir chercher l'enfant à l'école. Signaler vos éventuels changements de numéros de téléphone ou d'adresse (domicile et travail) qui interviendraient dans le courant de l'année.
- **Fournir une attestation d'assurance à l'école au plus tôt.** L'assurance doit garantir les dommages que l'élève pourrait causer à des tiers (garantie responsabilité civile) et qu'il pourrait subir (garantie individuelle accidents corporels)
- **Payer la coopérative scolaire**

COOPERATIVE SCOLAIRE

La cotisation volontaire à la coopérative scolaire s'élève pour l'année à 20 euros pour un enfant, 30 euros pour deux enfants sont scolarisés, 40 euros pour trois enfants et plus scolarisés à l'école. Le paiement se fait à l'enseignant de la classe en espèces ou par chèque à l'ordre de la coopérative scolaire. Il peut se faire en plusieurs fois. La coopérative sert à enrichir le quotidien de la classe (achats de livres, de jeux, d'ingrédients pour la cuisine, et surtout **financement des sorties**).

- **Rapporter l'abrégé du règlement de l'école signé** (le règlement complet est consultable sur le blog de l'école)

ET UNE BONNE INTÉGRATION DE VOTRE ENFANT...

Il faut impérativement :

1. **Respecter les horaires** : c'est important pour votre enfant, c'est important pour tous les enfants. C'est une manière de respecter son travail et le nôtre. Les portes de l'école **sont ouvertes de 8h50 à 9h00 le matin et de 13h20 à 13h30** l'après-midi. Une collation est proposée aux élèves de 8h50 à 9h00.
2. **Être présent à la réunion de rentrée de la classe votre enfant.** (si vous êtes indisponible vous pouvez demander un rendez-vous à l'enseignant dès la rentrée pour disposer de toutes les informations données lors de la réunion)
3. **En cas d'absence penser à prévenir l'école par SMS au 06 16 43 66 25** (ou par mail ce.017114u@ac-poitiers.fr) en indiquant le motif de l'absence de votre enfant (maladie, raison familiale...). Toutes les absences injustifiées feront systématiquement l'objet d'un signalement chaque mois à l'inspection de circonscription.
4. L'enseignant **vous remettra le cahier de liaison**. Dans ce cahier figurent toutes les informations essentielles à la vie de l'école. **Vous devez les lire, les signer et y répondre le cas échéant et le rapporter tous les jours à l'école** Les informations vous seront aussi transmises par mail si besoin.

Tous les enfants de la TPS au CM2 doivent être munis d'une GOURDE

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS

Si vous êtes intéressés pour être représentants des parents au conseil d'école et travailler avec la direction, n'hésitez pas à en parler à l'enseignant(e) de votre enfant.

Les élections ont lieu en octobre. L'ensemble des parents d'élèves doit voter pour désigner un représentant. Les parents d'élèves élus participent au conseil d'école, qui réunit aussi les enseignants et les représentants de la mairie. Le conseil d'école permet de recueillir les avis de tous en vue d'améliorer la vie quotidienne à l'école (travaux de réfection, problèmes de sécurité aux abords de l'école, fêtes diverses...)

L'ECOLE COMMUNIQUE

Le Blog de l'école « Les écoles écoles de l'yeuse à Royan » 	Ecole primaire l'Yeuse Coordonnées : 55 boulevard de la Marne - 17200 Royan Tél. : <u>06 16 43 66 25</u> Email : <u>ce.0171114U@ac-poitiers.fr</u>	facebook « Les écoles maternelle et élémentaire de l'Yeuse » 
--	--	---

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES (NOUS SOMMES EN ZONE A)

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
	Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg	Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles
Prérentrée des enseignants	Vendredi 29 août 2025		
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : lundi 1 ^{er} septembre 2025		
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 18 octobre 2025 Reprise des cours : lundi 3 novembre 2025		
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 20 décembre 2025 Reprise des cours : lundi 5 janvier 2026		
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 7 février 2026 Reprise des cours : lundi 23 février 2026	Fin des cours : samedi 14 février 2026 Reprise des cours : lundi 2 mars 2026	Fin des cours : samedi 21 février 2026 Reprise des cours : lundi 9 mars 2026
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 4 avril 2026 Reprise des cours : lundi 20 avril 2026	Fin des cours : samedi 11 avril 2026 Reprise des cours : lundi 27 avril 2026	Fin des cours : samedi 18 avril 2026 Reprise des cours : lundi 4 mai 2026
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 4 juillet 2026		

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.
 Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.
 Les classes vaqueront le vendredi 15 mai 2026 et le samedi 16 mai 2026.



MENJ - Décembre 2022

A tous, nous vous souhaitons une très bonne année dans notre école !!! L'équipe enseignante



Que fait-on à la maternelle?

« L'école maternelle est une école bienveillante. Sa mission principale est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité. Elle s'appuie sur un principe fondamental : tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser. En manifestant sa confiance à l'égard de chaque enfant, l'école l'engage à avoir confiance dans son propre pouvoir d'agir, de penser, dans sa capacité à apprendre et réussir sa scolarité et au-delà. »

Bulletin officiel N°2 du 26 mars 2015



Les 5 domaines d'apprentissages des programmes 2015 de l'école maternelle

Mobiliser le langage • Oser entrer en communication • Comprendre et apprendre • Echanger et réfléchir avec les autres • Commencer à réfléchir sur la langue et acquérir une conscience phonologique	dans toutes ses dimensions • Ecouter de l'écrit et comprendre • Découvrir la fonction de l'écrit • Commencer à produire des écrits et en découvrir le fonctionnement • Commencer à écrire tout seul
Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique • Agir dans l'espace, la durée, sur les objets • Adapter ses équilibres et ses déplacements • Communiquer avec les autres • Collaborer, coopérer, s'opposer	Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques • Développer les goûts pour les pratiques artistiques • Découvrir les différentes formes d'expression artistiques • Vivre et exprimer ses émotions
Construire les premiers outils pour structurer sa pensée • Découvrir les nombres et leur utilisation • Explorer des formes, des grandeurs, des suites organisées	Explorer le monde • Se repérer dans l'espace et le temps • Explorer le monde du vivant, des objets et de la matière

